

L'Eau média

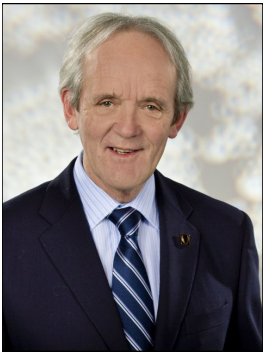
« Le lac Mégantic », Pierre Charland © Le Québec en images, CCDMD

Bulletin de liaison du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

Vol. VII, éd. 1, automne 2013

Mot du président

Russell Gilbert



Les derniers mois ont été marqués par la réalisation de nombreuses activités et projets pour le COBARIC. À ce titre, mentionnons la rencontre annuelle des associations de riverains du territoire, la consultation des administrateurs pour l'élaboration d'une vision pour le bassin versant, la rencontre des producteurs agricoles du bassin versant des Îles

Brûlées, la tenue d'une journée d'information sur le travail réduit en champ, la fin du projet de la Branche Jacques, le démarrage du projet d'identification des bassins versants prioritaires en Chaudière-Appalaches, l'inventaire du benthos de la rivière Chaudière et finalement, la mise à jour de notre Plan directeur de l'eau qui bat son plein.

Je vous invite donc à lire le présent bulletin afin d'en savoir davantage sur certains de ces événements et projets. Je souhaite aussi profiter de cette tribune pour féliciter tous les nouveaux élus municipaux du bassin versant. C'est avec enthousiasme que nous travaillerons avec vous durant les quatre prochaines années.

Rencontre des associations de riverains

Le COBARIC a tenu le 29 octobre 2013, à Saint-Georges, la cinquième édition de la Rencontre annuelle des associations de riverains du bassin versant de la rivière Chaudière.

Contrairement aux éditions précédentes, le COBARIC – à la demande des associations de riverains – a opté cette année pour l'ajout de conférences portant sur les lois et règlements en vigueur pour les plans d'eau et les activités qui y ont cours.

De plus, autre nouveauté, les municipalités étaient également conviées à se joindre au groupe afin d'échanger avec les associations de riverains et de bénéficier aussi des éclaircissements apportés par ces conférences.



Cinquième édition de la rencontre des associations de riverains du bassin versant de la rivière Chaudière à Saint-Georges (COBARIC, 2013)

Au final, près de 50 participants ont répondu présent à l'invitation et onze lacs du bassin versant de la rivière Chaudière étaient représentés : lac des Abénaquis, lac Drolet, lac Fortin, lac des Îles, lac Jolicoeur, lac Portage, lac Poulin, lac Beauvillage, lac aux Cygnes, lac des Trois Mille et lac Mégantic.

Les conférences données portaient sur la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, les lois et règlements qui protègent l'habitat du poisson au Québec, les compétences des MRC en matière de gestion des cours d'eau et les étapes du processus d'une demande de restrictions concernant les embarcations nautiques.

Les présentations des conférenciers sont disponibles sur le site Internet du COBARIC : www.cobaric.qc.ca. Le COBARIC tient à remercier les partenaires financiers de cet événement, soit Les Serres St-Georges, Naturive et le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Projet du bassin versant du Bras d'Henri

Le 3 octobre 2013, le COBARIC a organisé une journée de formation sur le travail réduit et le semi-direct pour les producteurs du Bras d'Henri, où 19 participants étaient réunis.

En avant-midi, des présentations théoriques sur le sujet ont été effectuées par M. Louis Robert du MAPAQ et M. Jocelyn Michon, producteur agricole.

En après-midi, s'est tenue une visite au champ avec démonstration de machinerie.

Ce projet a été réalisé dans le cadre du Programme Prime-Vert, sous-volet 3.1—Approche régionale avec une aide financière du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Identification des sous-bassins versants agricoles prioritaires en Chaudière-Appalaches

Le Regroupement des organismes de bassins versant de la Chaudière-Appalaches travaille présentement sur un nouveau projet d'identification des sous-bassins agricoles prioritaires dans la région.



GROBEC, 2005

Ce projet est chapeauté par le COBARIC en collaboration avec le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC). Il est réalisé dans le cadre du Programme Prime-Vert, sous-volet 3.1 – Approche régionale avec une aide financière du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Il se déroule depuis septembre 2013 pour se terminer en août 2014. L'objectif est de produire un portrait régional des zones prioritaires d'intervention pour lesquelles la dégradation de la qualité de l'eau semble provenir majoritairement du secteur agricole.

Une analyse de la qualité de l'eau et des facteurs limitant le maintien ou l'amélioration de la ressource permettra de prioriser les sous-bassins pour lesquels il importe de mettre en place des projets collectifs de gestion intégrée de l'eau par bassin versant en milieu agricole. Ce projet nécessite donc la collecte de données auprès de partenaires régionaux, notamment les clubs-conseils en agroenvironnement.

Les neuf OBV de la région de la Chaudière-Appalaches impliqués dans le projet possèdent déjà beaucoup d'informations pertinentes et ont déjà amorcé une telle analyse dans le cadre de leur Plan directeur de l'eau, et ce, à l'échelle de leur zone de gestion respective. Ce projet permettra donc la mise en commun de ces informations à l'échelle régionale afin que les OBV puissent établir, en concertation, une liste des bassins versants à prioriser, après quoi un portrait pour les vingt bassins les plus problématiques sera réalisé.

Le projet de la Branche Jacques s'est terminé le 30 octobre 2013. [Pour lire le communiqué](#)

Comme il a été mentionné dans le Plan d'action de l'approche régionale en Chaudière-Appalaches, un portrait des zones où la problématique de qualité de l'eau est réellement d'origine agricole est essentiel et permettra d'établir une hiérarchie entre les différents sous-bassins de la région. De cette façon, on s'assurera d'investir des sommes et des efforts pour la coordination de projets collectifs agricoles aux endroits où il sera possible d'avoir les plus grands bénéfices pour la qualité de l'eau et les écosystèmes associés, sans négliger les différents usages de la ressource.

Mise à jour du Plan directeur de l'eau

Un comité technique composé de 28 membres représentant les secteurs municipal, économique et communautaire a comme mandat de réviser la nouvelle version du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière. Ce nouveau PDE devra être déposé au MDDEFP au plus tard le 31 mars 2014.

Crédit d'impôt ÉcoRénov

Le gouvernement du Québec a récemment annoncé un crédit d'impôt destiné aux particuliers qui font exécuter par un entrepreneur qualifié des travaux de rénovation écoresponsable pour leur maison ou leur chalet entre le 7 octobre 2013 et le 1^{er} novembre 2014. Ce crédit d'impôt, qui sera d'un montant maximal de 10 000 \$ par habitation admissible, vise notamment les dispositifs de traitement des eaux usées, les citernes de récupération d'eau de pluie et la restauration de la bande riveraine.

[Pour en savoir plus](#)

Prix Excellence en gestion de l'eau

Il s'agit d'une récompense pour les réalisations exceptionnelles ou les pratiques novatrices dans le domaine de la sauvegarde de nos ressources en eau. Tous les organismes, groupes de partenaires, entreprises, institutions, administrations municipales et groupes communautaires impliqués dans la protection des ressources hydriques du Québec peuvent poser leur candidature et courir la chance de gagner un trophée et une bourse de 1 000 \$. La période de mise en candidature s'étendra du 29 octobre 2013 au 15 janvier 2014. [Pour en savoir plus](#)

Nous-y étions

14^e Rendez-vous des OBV

23-25 octobre 2013, Ville de Saguenay

Pour joindre l'équipe de rédaction :

700, rue Notre-Dame Nord, suite D

Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9

Téléphone: 418 389-0476

Télécopieur: 418 387-7060

Courriel: communications@cobaric.qc.ca

Site Internet: www.cobaric.qc.ca



L'Eau média est publié quatre fois l'an